Congrès, réunions

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **31 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

WILLY BRAUCHLI

CHAUFFAGES CENTRAUX
Tous systèmes

Brûleurs et citernes à mazout
Devis et études sans engagement

Mauborget 1 **LAUSANNE** Tél. (021) 23 32 95

33

Une bonne ventilation
sans trop de frais

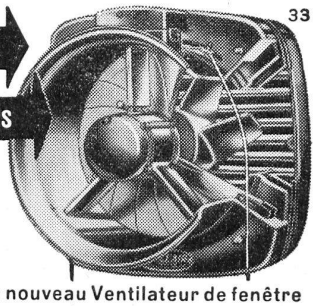

grâce au nouveau Ventilateur de fenêtre

XPELAIR

avec fermeture iris

★ la fermeture iris assure une étanchéité complète vers le dehors
★ commande de l'interrupteur et de la fermeture iris par un cordon nylon
★ marche silencieuse et sans vibration
★ montage facile dans fenêtres ou murs

Trois modèles de forme agréable d'une capacité d'extraction de 210, 310, 425 et 850 m³/h. pour cuisines, salles de bains, cabinets salles d'attente, laboratoires cafés etc.

AWAG

Demandez prospectus et tous renseignements chez votre électricien ou le représentant général:

A. WIDMER S.A. ZURICH, Talacker 35 Tél. (051) 23 03 11

Entreprise de ferblanterie
Couverture - Appareillage
Concessionnaires

Christin & Bürki

Ancienne Maison Christin Frères
Lausanne - Rue de la Barre 4
Tél. 22 93 84 - Maison fondée en 1876

Paratonnerres - Vérification électrique

Transferts immobiliers dans le canton de Vaud durant l'année 1958

En 1958, le Département des finances a enregistré, pour l'ensemble du canton, 4930 transactions immobilières, dont:
571 dans le district de Lausanne et
546 dans le district de Vevey.

Les droits de mutation payés à l'Etat pour ces différents transferts immobiliers ont été de Fr. 4 460 242.—, dont le 44,6% intéresse le district de Lausanne.

Ces droits correspondent à des transactions immobilières de Fr. 171 548 000.—, le district de Lausanne ayant à lui seul des transferts pour Fr. 76 598 000.—.

Congrès, réunions

Union suisse pour l'amélioration du logement — Section romande

Assemblée générale

L'assemblée générale de la Section romande de l'USAL est convoquée **samedi 16 mai 1959,** à 10 heures, à la salle des Vignerons, Buffet de la Gare, à Lausanne.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 1958 à Neuchâtel.
2. Rapport annuel du comité.
3. Rapport du caissier.
4. Rapport des vérificateurs de comptes.
5. Discussion et approbation des rapports.
6. Election du comité, des vérificateurs et des délégués au Comité central.
7. Cotisations, divers et propositions individuelles.

Exposé de M. Georges Borel, conseiller national, de Genève, sur: «L'aide financière indirecte de la Confédération dans l'impasse en ce qui concerne la construction de logements à loyers modérés.»

Exposé de M. J.-P. Vouga, architecte, Lausanne, sur: «La situation de la revue «Habitation.»

Communication de M. Marius Weiss, Lausanne, au sujet du Fonds de roulement.

Exposé de M. Willy Schumacher, intendant des bâtiments de Neuchâtel, sur: «La construction de logements à loyers modérés dans le canton de Neuchâtel.»

Exposé de M. Robert Gerber, de Neuchâtel, sur: «La Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation.»

12 h. 30: repas au Buffet de la Gare, grand salon. Prix du repas: 6 fr. 80 service compris, sans boisson.

14 h. 30: départ en cars pour visite de logements à prix modérés.

Le président: A. Maret. Le secrétaire: F. Hermenjat.

COMPTES DE PERTES ET PROFITS 1958

Doit		Avoir	
	Fr.		Fr.
Frais d'administr. .	1 821.80	Cotisations	2 221.95
Contribution à la Caisse centrale de l'USAL	1 083.75	Abonnements à l'«Habitation» ..	2 822.—
Frais d'administration et de rédaction de l'«Habitation»	2 870.75	Participation de la revue «Habitation» à la rédaction	240.—
Bénéfice	90.40	Intérêts actifs	583.35
	5 866.70		5 866.70

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958

Actif		Passif	
	Fr.		Fr.
Chèques postaux..	1 007.26	Créancier: «Habitation»	356.50
Dépôt Imprimeries Populaires	12 431.15	Contributions à verser:	
A percevoir:		USAL, suisse ...	117.25
Caisse	16.70	HSM	10.—
Cotisations	120.—	Compte transit. .	53.—
Abonnements «Habitation»	776.80	Capital:	
Impôt anticipé ..	98.40	1.1.58 13 823.16	
		Bénéfice 90.40	
			13 913.56
	14 450.31		14 450.31

La politique du Parti socialiste vaudois concernant l'aménagement du territoire

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le but que le socialisme assigne à notre civilisation est de donner à chacun les moyens moraux et matériels nécessaires à son épanouissement. Un de ces moyens, c'est l'habitat.

L'habitat comprend l'ensemble des lieux où se déroulent la vie et les multiples activités humaines, c'est-à-dire aussi bien les villes et les villages que les habitations proprement dites; les places, les rues, aussi bien que les usines et les bureaux; les parcs comme les édifices culturels.

Les papiers peints
garantis
lavables

Filmasana

sont toujours appréciés

Demandez nos collections riches
chez votre fournisseur habituel

FILMOS S. A.

Société de vente
Case postale 751
BALE 1

CRITIQUE DE NOTRE HABITAT ACTUEL

Depuis un siècle, le formidable développement des moyens de production a entraîné une augmentation parallèle de la population, qui a été transplantée des villages dans les villes.

Brutalement a été brisé le cadre traditionnel de la vie sociale, sans que pour autant un nouveau cadre ait été créé.

Les villes se sont étendues sans ordre, handicapées par les constructions des générations passées, engorgées par la circulation, livrées à la spéculation immobilière.

Les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre cette situation – plans d'alignement et plans d'extension – se sont révélés insuffisants.

Dans le canton de Vaud, entre 1960 et 1970, des volées de jeunes extrêmement nombreuses entreront dans la vie active; de nouvelles possibilités d'industrialisation seront créées. Le problème de l'habitat deviendra d'autant plus aigu.

Seul un plan d'ensemble apportera une solution générale. Ce plan, c'est l'aménagement du territoire.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

a) Les cités nouvelles

Au lieu d'agrandir démesurément les villes existantes, l'augmentation de la population doit être absorbée par la création de cités nouvelles, greffées sur les grandes voies de communication.

A chaque cité devra correspondre une zone industrielle nettement délimitée et isolée.

Ces cités devront constituer des communautés bien équilibrées de 8000 à 10 000 habitants, se suffisant à elles-mêmes pour leurs besoins quotidiens (commerciaux, scolaires, sportifs, sanitaires, religieux, etc.).

Dans certains cas, des bourgs existants pourront servir de moyen de départ à l'édification de ces cités nouvelles.

b) Villes et bourgs actuels

Les villes devront se développer et se transformer dans le cadre de leurs limites actuelles. Pour cela, il faudra:

1. Rebâtir certains quartiers dans la perspective d'un remaniement ultérieur de toute l'agglomération;
2. Réétudier et reconstruire le centre de chaque agglomération;
3. Etablir sur la base d'analyses scientifiques un plan directeur de la circulation s'étendant sur toute la région.

c) Habitation

Des solutions nouvelles doivent être recherchées, rendant possible la création d'appartements mieux conçus, mieux isolés, mieux ensoleillés et plus économiques.

Des méthodes permettant l'industrialisation de la construction doivent être systématiquement appliquées.

PRINCIPES D'ACTION IMMÉDIATE

1. Une réalisation limitée d'aménagement, appliquée à une région circonscrite de notre territoire, réalisée grâce à l'aide des pouvoirs publics, sera pour l'opinion publique une expérience pilote.

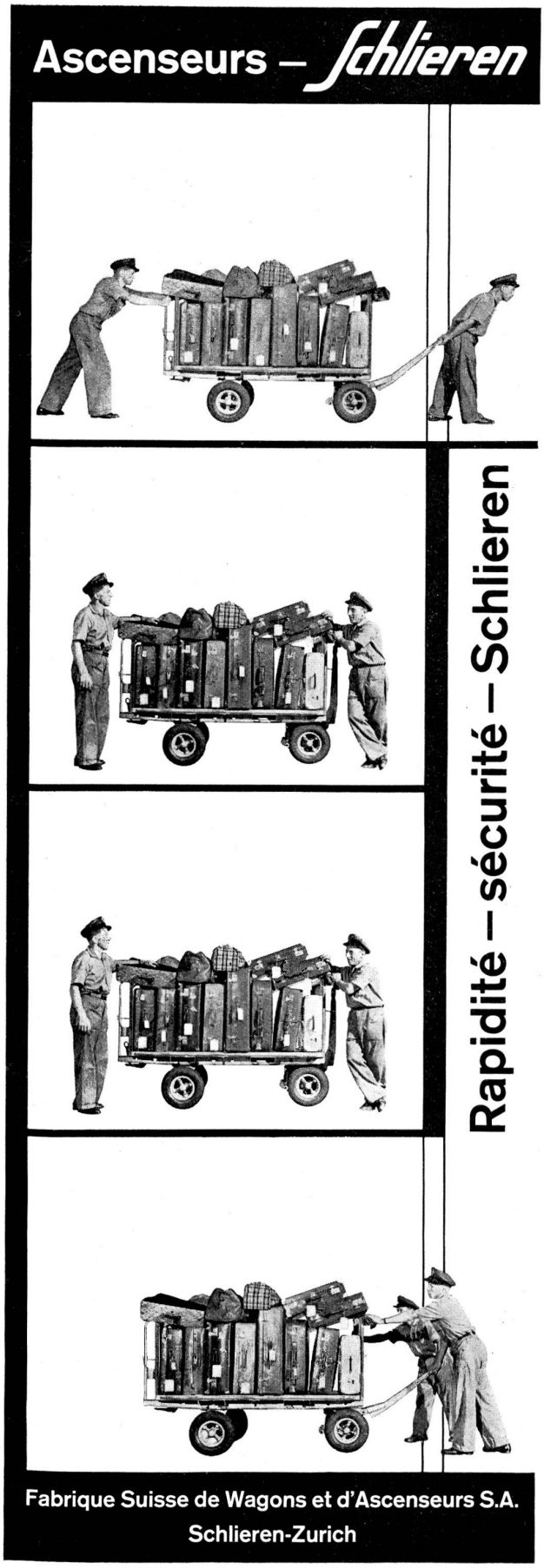

2. Une politique soutenue d'achat de terrains doit être engagée par l'Etat et les communes. Ces terrains seront mis à disposition des constructeurs par des droits de superficie.

3. La législation en matière de construction doit être revisée, afin de rendre possible des zones affectées exclusivement soit à l'habitation, soit à l'industrie, à l'agriculture ou à toute autre destination spécifiée.

4. Des associations de communes doivent être créées pour résoudre certains problèmes régionaux: voirie, écoles, hôpitaux, fiscalité, etc.

5. La création des cités nouvelles ou des quartiers rénovés devrait être le fait de sociétés d'économie mixte.

6. Il importe que l'Etat mette sur pied un office qui lui sera soumis et qui, en liaison avec les communes, suscitera les initiatives et coordonnera les recherches et les travaux qu'exige l'aménagement du territoire.

ISOLATIONS
THERMIQUES
ET ACOUSTIQUES
EN
FIBRES DE VERRE

VETROFLEX

ÉCONOMIQUE

DAVANTAGE
DE CONFORT

Fibres de verre VETROFLEX — le matériau d'isolation idéal: inorganique — ininflammable — ne moisit pas — ne vieillit pas.

FIBRES DE VERRE S.A.

Usine à Lucens

Lausanne, 2, chemin des Magnolias
Tél. (021) 23 78 51

Pour votre
Chauffage au mazout
les spécialistes: E. CANOVA & FILS
Serrurerie, mécanique, chaudronnerie, appareillage, installateurs, représentants des brûleurs **Cuenod**, services d'entretien.
Lausanne, Borde 18, ✆ 24 06 77; appart. A.-Fauquex 94, ✆ 23 17 33

ÉLECTRICITÉ
E. WEBER
Grand choix d'appareils ménagers et lustrerie
LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

ERIC REYMOND
LAUSANNE
57, av. d'Ouchy
Tél. 26 11 58
Huile de chauffage
Service-entretien
Agence de vente des
brûleurs à mazout SIAM

Papiers peints
R. BORGNANA & Cie
Lausanne
Beau-Séjour 1 (annexe B. C. V.)
Tél. 23 24 45